

Référence : CU 2018/275/(A)/DTA/CEB/CSS
Groupe d'examen de l'application : première reprise de la neuvième session

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au **[[[FunctionalTitle2]]]** et a l'honneur d'inviter cordialement le Gouvernement à participer à la **première reprise de la neuvième session du Groupe d'examen de l'application**, qui se tiendra à Vienne **du 3 septembre 2018 à 10 heures au 5 septembre 2018 à 13 heures, en salle des plénières du bâtiment M du Centre international de Vienne** (l'ordre du jour provisoire et le projet d'organisation des travaux figurent à l'annexe 1).

Le Groupe d'examen de l'application a été créé par la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption dans sa résolution 3/1, intitulée « Mécanisme d'examen », en tant que groupe intergouvernemental à composition non limitée d'États parties fonctionnant sous son autorité et lui faisant rapport. Le Groupe doit avoir une vue d'ensemble du processus d'examen pour identifier les défis et les bonnes pratiques et étudier les besoins d'assistance technique à satisfaire pour assurer une mise en œuvre efficace de la Convention.

Conformément au plan pluriannuel de travaux d'analyse du Groupe, qui couvre la période 2017-2019, le thème principal de la **première reprise de la neuvième session** du Groupe sera la **prévention**. Lorsqu'elles étudieront les dispositions à prendre pour le voyage, les délégations sont instamment priées de tenir compte de l'ordre du jour et du programme de travail du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption, qui se tiendra du 5 au 7 septembre 2018, afin de maximiser l'interaction des débats du Groupe d'examen et du Groupe de travail.

La documentation, y compris l'ordre du jour provisoire annoté et le projet d'organisation des travaux, sera disponible sous forme électronique dans toutes les langues officielles de l'ONU sur la page Web de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et peut être consultée aux adresses suivantes :

<http://www.unodc.org/unodc/en/corruption/IRG/implementation-review-group.html> ou

<http://myconference.unov.org>.

[[[FormalSalutation]]]
[[[TitlePrefix]]] [[[FirstName]]] [[[MiddleName]]] [[[LastName]]] [[[PersonSuffix]]]
[[[FunctionalTitle1]]]
[[[FunctionalTitle2]]]

..... On trouvera ci-joint une copie d'une note d'information qui contient, à l'intention des participants, des instructions administratives et autres qui doivent faciliter le voyage, l'obtention de visas, les réservations d'hôtel et autres démarches, ainsi qu'une circulaire d'information concernant les services en ligne du CIV.

Il serait souhaitable que le Gouvernement envoie sa réponse à la présente invitation directement au Secrétariat de la Conférence des États parties, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, B.P. 500, 1400 Vienne (Autriche), ou par **courriel** à l'adresse : uncac@un.org.

Veillez noter que seules les copies numérisées de notes verbales seront acceptées par courriel. La composition de la délégation du Gouvernement, y compris le(s) nom(s), le(s) titre(s) et les coordonnées (adresse électronique), devra être communiquée à l'Office dès que possible et au plus tard le **20 août 2018**. Pour déterminer la composition de sa délégation, le Gouvernement est invité à tenir compte également de considérations d'équilibre des sexes.

Le 25 juin 2018

ANNEXE I

Ordre du jour provisoire

1. Questions d'organisation :
 - a) Ouverture de la session ;
 - b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption.
3. Performance du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption.
4. Assistance technique.
5. Questions financières et budgétaires.
6. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Groupe d'examen de l'application sur les travaux de la première reprise de sa neuvième session.

Projet d'organisation des travaux

<i>Date et heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre ou description</i>
Lundi 3 septembre 2018		
10 heures-13 heures	1 a)	Ouverture de la session
	1 b)	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	3	Performance du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption
15 heures-18 heures	2	Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption
Mardi 4 septembre 2018		
10 heures-13 heures	4	Assistance technique
15 heures-18 heures	5	Questions financières et budgétaires
	6	Questions diverses
Mercredi 5 septembre 2018		
10 heures-13 heures	8	Adoption du rapport du Groupe d'examen de l'application sur les travaux de la première reprise de sa neuvième session